

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SOLIGNAC DU 5 OCTOBRE 2023

PROCES-VERBAL

Le Conseil d'Administration du CCAS de Solignac s'est réuni à la mairie de Solignac après convocation légale du 25 septembre 2023, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT.

Présent(e)s :

Mesdames BAYLE, COIGNAC, FOURGEAUD, LAFFITTE, SEGARD
Messieurs GOUJEAUD, MERZEAU, PORTHEAULT

Nombre des membres du Conseil d'Administration			
En exercice	Présents	Absents représentés	Absents
13	8	1	4

Procurations et excusés :

- Madame BRUNEAU
- Madame GRAPTON
- Madame GUITARD qui donne procuration à Madame COIGNAC
- Madame HAMRI
- Madame MOURNETAS

Désignation du secrétaire de séance :

Mme COIGNAC a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Validation du procès-verbal du CCAS du 07/04/23
2. Décision modificative de transfert de la somme de 250 € du compte 6562 au compte 60622
3. Demande d'aide financière,
4. Demande d'aide financière,
5. Demande d'aide financière,
6. Questions diverses

1. Validation du compte-rendu et du PV du CCAS du 07/04/23

Approuvé à l'unanimité

2. Décision modificative de transfert de la somme de 250 € du compte 6562 au compte 60622

Une aide financière réglée à un fournisseur de carburant a été impactée par erreur sur le compte carburant de la commune. Il est demandé aux membres du CCAS d'autoriser le transfert de ces 250 €.

9 voix pour, 0 abstention, 0 contre

3. Demande d'aide financière

Le CCAS doit statuer sur une demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice d'un jeune couple, Madame X et Monsieur Y. La vice-présidente présente de façon anonyme leur situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Après en avoir débattu, les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier de 925 € sous forme d'un virement fait à leur bailleur.

Par 9 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

4. Demande d'aide financière

Le CCAS doit statuer sur une demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Madame X. La vice-présidente présente de façon anonyme sa situation familiale, budgétaire et les difficultés qu'elle rencontre.

Après en avoir débattu, les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier de 285 € sous forme d'un virement effectué à son bailleur.

Par 9 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

5. Demande d'aide financière

Le CCAS doit statuer sur une demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Monsieur X. La vice-présidente présente de façon anonyme sa situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Après en avoir débattu, les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier de 566.34€ sous forme d'un virement réglé à son bailleur.

Par 9 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

6. Questions diverses

- Livraisons banque alimentaire : 8 foyers ont bénéficié depuis le début d'année. Les membres du CCAS sont régulièrement sollicités pour accompagner les livraisons.
- Collecte nationale des banques alimentaires : elle aura lieu les 24, 25 et 26 novembre 2023. Nathalie COIGNAC va prendre contact avec la banque alimentaire pour connaître l'organisation envisagée et reviendra vers les membres du CCAS.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant été traité, Monsieur le Président lève la séance à 19h45.

**Le Président,
Alexandre PORTHEAULT**

**Le secrétaire de séance,
Nathalie COIGNAC**